

Priority Pass

Priority Pass est un service vous permettant - avec votre carte Priority Pass - d'accéder à des centaines de lounges d'aéroports dans des centaines de villes à travers le monde.

Vous pouvez retrouver tous les lounges participants ainsi que leurs conditions (disponibilité, heures d'ouverture, etc.) sur le site Web Priority Pass : www.prioritypass.com ou en utilisant l'application Priority Pass (disponible pour Apple, Android et Blackberry).

Bénéficiaires

La participation à Priority Pass est exclusivement réservée aux titulaires d'une carte Platinum principale, ou d'une carte Platinum supplémentaire liée à un compte-carte American Express, ouvert en Belgique ou au Luxembourg auprès d'Alpha Card SCRL. La participation prend automatiquement fin lorsque vous ne disposez plus d'une telle carte.

Si vous invitez d'autres personnes à utiliser également le service Priority Pass, les frais peuvent être facturés par visite et par personne. Pour information, le taux applicable peut être consulté sur le site www.americanexpress.be (dans la section relative à la carte Platinum). Vous acceptez que les frais de Priority Pass soient facturés sur votre compte-carte Platinum.

Règles applicables

Priority Pass est offert sur la base des conditions contractuelles établies par Priority Pass Ltd. Priority Pass Ltd. peut modifier ce contrat, le cas échéant, sans préavis. Vous pouvez trouver le contrat sur le site Web Priority Pass.

En outre, ces conditions spécifiques fixées le cas échéant par les lounges participants individuels (incluant les frais ou les taxes) sont - sous la responsabilité des lounges participants – en principe, annoncées sur le site Web Priority Pass.

Vous acceptez ces règles applicables par votre souscription à ce service et / ou par l'utilisation continue du Priority Pass. Votre acceptation est une condition sine qua non pour que Priority Pass Ltd. puisse vous servir.

La perte de votre carte Priority Pass

En cas de perte ou de vol de votre carte Priority Pass, vous devez en aviser immédiatement Priority Pass. Pour la procédure, reportez-vous au site Web Priority Pass (essentiellement voir section « Support membres »).

Parties au contrat

Priority Pass est un service discrétionnaire offert par certaines cartes American Express. Le service n'est dès lors pas offert par Alpha Card ou American Express, mais par une tierce partie, en l'occurrence, Sussex House, Perrymount Road, Haywards Heath, United Kingdom, RH16 1DN, Tél. +44 (0) 20 8680 1338. Priority Pass Ltd. est active dans le monde entier avec des centaines de lounges participants qui sont exploités de manière autonome.

Vos données personnelles

Priority Pass Ltd. est responsable du traitement de vos données dans le cadre de la souscription au service relatif au Priority Pass (incl. l'utilisation des services, la facturation, la prévention de la fraude, la récupération et les rapports à American Express et Alpha Card). Priority Pass peut, dans le même contexte, fournir vos données personnelles à des tiers tels que les lounges participants ou les prestataires de services opérationnels. Une grande partie de ces récipiens ne sont pas localisés dans l'Union européenne, ce qui pourrait impliquer que vos données personnelles soient traitées à un niveau différent de protection juridique. Priority Pass a pris des mesures sur ce point. Vous pouvez consulter toute la déclaration de la vie privée de Priority Pass sur le site Web Priority Pass.

Alpha Card fournit les données personnelles nécessaires (telles que votre nom, la date et le lieu de naissance, et des informations de contact) ainsi que les éventuelles modifications (comme la fin du contrat Carte) via American Express à Priority Pass Ltd. Pour la bonne forme, vous devez être conscient qu'en demandant le service Priority Pass à Alpha Card, vous permettez la transmission de vos données personnelles via les outils technologiques de par Priority Pass.

Exonération

A titre de rappel et en guise de complément aux conditions générales de votre carte Platinum, Alpha Card indique explicitement qu'elle n'est pas et ne peut être tenue responsable en ce qui concerne le service discrétionnaire Priority Pass et en ce compris les actions et omissions de Priority Pass et / ou des lounges participants. Cette exonération de responsabilité vaut tant pour le processus de demande que pour le service et les conditions de celui-ci, tout dommage résultant de l'utilisation du Priority Pass, le traitement des données, etc...

Formulaire d'adhésion Priority Pass

04/17

CAM5010C



Le Service Clientèle Platinum: +32(0)2-676 28 88

E.R.: Mark Saevels Alpha Card SCRL, 100 Boulevard du Souverain, 1170 Bruxelles, Belgique BCE/TVA BE 0463.926.551. Agréée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) en tant qu'établissement de paiement. Enregistrée en tant qu'intermédiaire d'assurances sous le numéro FSMA : 048520A

